



Bulletin Officiel

N°6274 Mardi 19 Janvier 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

2

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

3

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

4-11

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ENDA TAMWEEL 2020-3

12-15

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

HANNIBAL LEASE

16

ARAB TUNISIAN LEASE -ATL-

17

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE REASSURANCES ASTREE

18-20

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

21-22

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-

23-25

BEST LEASE

26-27

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE BIAT 2020-1

28

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (mise à jour en date du 06/01/2021)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-

COMMUNIQUÉ DU CMF

RAPPEL AUX SOCIÉTÉS ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au Conseil du Marché Financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2020, au plus tard le 20 janvier 2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS				
<u>INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS</u>				
SOCIÉTÉ... ..				
Siège social:				
La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x ^{ème} trimestre				
<u>Indicateurs :</u>				
Trim est re de l'exercice comptable N	Trim est re correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
<u>Commentaires</u>				
<ul style="list-style-type: none"> - bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité. 				
Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.				
La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :				
<ul style="list-style-type: none"> - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. 				
La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :				
<ul style="list-style-type: none"> - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; - elle exploite des unités louées auprès de tiers. 				

2021 - AC - 003

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE



*Société Anonyme au capital de 776 875 000 dinars divisé en 155 375 000 actions
de nominal 5 dinars entièrement libérées
Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis
Identifiant unique R.N.E : 0001237A
Tél : 70 140 000-Télex : N° 14135- 14815- 15376- 15377*

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
«STB Subordonné 2020-2 »
de 80MDT susceptible d'être porté à 110MDT
Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

1 Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28/07/2016 a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs Emprunts Obligataires et/ou subordonnés pour un montant global de 300 millions de dinars, en une ou plusieurs tranches et ce sur une période de cinq ans, et a donné de même, pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et arrêter les conditions et les modalités de chaque émission.

Dans le cadre de cette autorisation, la Société Tunisienne de Banque a émis deux emprunts privés clôturés respectivement pour un montant de 58 millions de dinars en 2017 et de 30 millions de dinars en 2018 et un emprunt par Appel Public à l'Epargne d'un montant de 100 millions de dinars émis en deux tranches de 50 millions de dinars chacune une en 2019 et une en 2020. Le reliquat de cette autorisation est de (112 Millions de dinars).

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 17 décembre 2020, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de 80 MDT susceptible d'être porté à un montant maximum de 110MDT et ce, selon les conditions suivantes :

Catégories	DUREE	AMORTISSEMENT	Taux d'intérêt
Catégorie A	5 ans	constant par 1/5 à partir de la première année	8,25% et/ou TMM+2,25%
Catégorie B	7 ans avec 2 années de grâce	constant par 1/5 à partir de la troisième année	8,5% et/ou TMM+2,5%
Catégorie C	5 ans	coupon unique	9 % pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars
Catégorie D	10 ans	constant par 1/10 à partir de la première année	TMM+2,75%
Catégorie E	16 ans	constant par 1/16 à partir de la première année à partir de la première année	TMM+2,85%

2 Renseignements relatifs à l'émission

2.1 Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 80 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 110 millions de dinars divisé en 800.000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à 1.100.000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif souscrit de l'emprunt subordonné «STB Subordonné 2020-2» fera l'objet d'une publication aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.2 Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **31/12/2020** auprès de la STB Finance, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le lundi **15/02/2021**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (110 millions de Dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 1 100 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 110 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/02/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **15/03/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêt. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT dès la clôture effective des souscriptions.

2.3 But de l'émission

Cette émission est destinée à donner à la banque un complément de ressources financières stables pour :

- ✓ Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets;

- ✓ Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs;
- ✓ Assurer la mobilisation de ressources stables à moyen terme nécessaires au développement des activités de la banque ;
- ✓ Respecter les indicateurs de gestion prudentielle;
- ✓ Développer les activités de la banque, notamment l'activité de distribution de crédits et les activités de marché ;
- ✓ Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation de son plan stratégique 2021-2025, notamment le financement des projets interne de la banque.

3 Caractéristiques des titres émis :

3.1 Nature, forme et délivrance des titres:

▪ **La législation sous laquelle les titres sont créés:** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf.rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des Sociétés Commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

▪ **Dénomination de l’Emprunt :** «STB Subordonné 2020-2»

▪ **Nature des Titres :** Titres de créance.

▪ **Forme des Titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

▪ **Catégorie des Titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

▪ **Modalité et délais de délivrance des Titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l’émission, une attestation portant sur le nombre d’obligations subordonnées souscrites délivrée par l’intermédiaire en Bourse la STB Finance. L’attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d’intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

3.2 Prix de souscription et d’émission :

Les obligations subordonnées de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

3.3 Date de jouissance des Intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/02/2021** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **15/02/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt subordonné et ce, même en cas de prolongation de cette date.

3.4 Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

3.5 Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A. d'une durée de 5 ans :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,25% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 8,25% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B. d'une durée de 7 ans avec 2 années de grâce :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,5% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 8,5% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie C. d'une durée de 5 ans coupon unique exclusivement réservée aux montants supérieurs ou égaux à 3 millions de dinars :

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 9% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée à la fin de la période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Cette catégorie est réservée aux montants souscrits supérieurs ou égaux à 3 millions de dinars.

Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

Pour la catégorie D. d'une durée de 10 ans :

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

Pour la catégorie E. d'une durée de 16 ans :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,85% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 285 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

3.6 Amortissement et remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie C feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie D sont amortissables d'un montant annuel constant de 10 D par obligation, soit un dixième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie E sont amortissables d'un montant annuel constant de 6,250 D par obligation, soit un seizième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le 15/02/2026 pour les catégories A et C, le 15/02/2028 pour la catégorie B, le 15/02/2031 pour la catégorie D et le 15/02/2037 pour la catégorie E.

3.7 Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

3.8 Paiement :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 Février** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Pour les catégories A, D et E, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/02/2022.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le 15/02/2022 et le premier remboursement en capital aura lieu le 15/02/2024.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/02/2026.

3.9 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

➤ Taux de rendement actuariel (Souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 8,25% l'an pour la catégorie A, de 8,5% l'an pour la catégorie B et de 9,00% l'an pour la catégorie C et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ Marge actuarielle (Souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de novembre 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,0008% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,2508% pour la catégorie A, de 9,5008% pour les catégories B, de 9,7508% pour la catégorie D et de 9,8508% pour la catégorie E.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% pour la catégorie A, de 2,50% pour les catégories B, de 2,75% pour la catégorie D et de 2,85% pour la catégorie E, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

3.10 Durée totale :

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la catégorie A;
- ✓ 7 ans avec deux années de grâce pour la catégorie B;
- ✓ 5 ans coupon unique pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars pour la catégorie C.
- ✓ 10 ans pour la catégorie D;
- ✓ 16 ans pour la catégorie E.

3.11 Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories du présent emprunt subordonné est comme suit :

- ✓ 3 ans pour la catégorie A;
- ✓ 5 ans pour la catégorie B;
- ✓ 3 ans pour la catégorie C;
- ✓ 5,5 ans pour la catégorie D;
- ✓ 8,5 ans pour la catégorie E;

3.12 Duration

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une duration de :

- ✓ 2,712 ans pour la catégorie A;
- ✓ 4,219 ans pour la catégorie B;
- ✓ 2,690 ans pour la catégorie C.

3.13 Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Épargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

3.14 Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition.**

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

3.15 Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

➤ Rang de créance:

En cas de liquidation de la STB, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

➤ Maintien de l'emprunt à son rang:

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

3.16 Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3.17 Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « STB Subordonné 2020-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la **Tunisie Clearing**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

3.18 Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3.19 Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

3.20 Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées:

Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

3.21 Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

➤ Nature du titre :

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance » ci-dessus.

➤ Qualité de crédit de l'émetteur :

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

3.22 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

« ENDA TAMWEEL SA »

Société Anonyme au capital de 96 053 600 dinars
Siège Social : Rue de l'Assistance, Cité El Khadra – 1003 Tunis
Identifiant Unique : 1347663Q

Objet social : l'octroi de micro-crédits conformément aux dispositions du décret-loi 117 du 05 novembre 2011 organisant l'activité des institutions de microfinance, ainsi que toutes les opérations liées à l'encadrement des initiatives de la clientèle, à sa formation et à son accompagnement, dans le cadre de l'activité d'octroi de micro-crédit.

Emission d'un emprunt obligataire
Sans recours à l'appel public à l'épargne

« Enda Tamweel 2020-3 »

De 20 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 DT
Prix d'émission : 100 DT

1 - Décisions à l'origine de l'émission

Lors de sa réunion tenue le **14 mai 2020**, l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « ENDA TAMWEEL SA » a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire privé ou par appel public à l'épargne pour une enveloppe de 150 millions de dinars dans un délai ne dépassant pas le 31 décembre 2021 à compter de la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs ainsi que les modalités et les conditions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la société « ENDA TAMWEEL SA », s'est réuni le **23 décembre 2020** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

	Durée	Taux d'intérêt Fixe	Amortissement
Catégorie A	5 ans	10,30 % Brut l'an	In Fine
Catégorie B	7 ans	10,50% Brut l'an	In Fine

2 - Renseignements relatifs à l'émission

▪ **Montant :**

Le montant nominal de l'emprunt obligataire est fixé à 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars divisé en 200 000 obligations susceptible d'être portées à 300 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'Emprunt Obligataire « Enda Tamweel 2020-3 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

▪ Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **30 décembre 2020** auprès d'Amen Invest, intermédiaire en bourse et seront clôturés au plus tard le **22 janvier 2021**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis soit 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22 janvier 2021**, et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

▪ But de l'émission

ENDA TAMWEEL a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

3 - Caractéristiques des titres émis

▪ **Dénomination de l'emprunt** : « Enda Tamweel 2020-3 »

▪ **Nature des titres** : Titres de créance

▪ **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3 : des obligations.

▪ **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations souscrites, délivrée par Amen Invest, Intermédiaire en Bourse.

▪ **Forme des titres** : Les obligations seront nominatives.

▪ **Catégorie des titres** : Ordinaires

▪ **Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement** : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

▪ **Date de jouissance en intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 janvier 2021**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt, soit le **22 janvier 2021**.

▪ **Date de règlement** : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

▪ **Taux d'intérêt** : Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

✓ **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans**: Taux annuel Brut de **10,30% l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

✓ **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans** : Taux annuel Brut de **10,50% l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Amortissement et remboursement :** Toutes les obligations émises feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

L'emprunt sera remboursé en totalité le **22 janvier 2026** pour la catégorie A et le **22 janvier 2028** pour la catégorie B.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.
- **Paiement :** Le paiement annuel des intérêts seront effectués à terme échu le **22 janvier** de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **22 janvier 2021**.

Le remboursement total en capital aura lieu le **22 janvier 2026** pour la catégorie A et le **22 janvier 2028** pour la catégorie B.

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :** C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,30 % l'an** pour la catégorie A et de **10,50% l'an** pour la catégorie B.

- **Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt**

- ✓ **Durée totale**

Les obligations de l'emprunt obligataire « **Enda Tamweel 2020-3** » sont émises pour une durée de :

- **5 ans** pour la catégorie A.
- **7 ans** pour la catégorie B.

- ✓ **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne de l'emprunt obligataire «**Enda Tamweel 2020-3**» est de :

- **5 ans** pour la catégorie A.
- **7 ans** pour la catégorie B.

- ✓ **Duration (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **4,149 années** pour la catégorie A et de **5,292 années** pour la catégorie B.

- **Mode de placement :**

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. **Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

▪ **Cessibilité des obligations :**

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.**

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

▪ **Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

▪ **Domiciliation de l'emprunt :**

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt « Enda Tamweel 2020-3 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera par ce dernier la quantité d'obligations y afférente.

▪ **Fiscalité des titres**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

▪ **Tribunal compétent en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

HANNIBAL LEASE SA
Rue du lac Malaren Les Berges du Lac - Tunis

Hannibal Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2020. Ces indicateurs annulent et remplacent ceux publiés au BO n°6273 du 18 janvier 2021.

(en milliers de dinars)

INDICATEURS	4ème Trimestre		Variation	Exercice		Variation
	2020**	2019*		2020**	2019*	
Agriculture	13 393	8 065	66,1%	42 058	40 634	3,5%
BTP	9 292	1 981	369,1%	22 194	17 771	24,9%
Industrie	5 861	7 851	-25,3%	20 923	33 358	-37,3%
Tourisme	8 704	24 808	-64,9%	35 811	78 434	-54,3%
Services	16 815	11 033	52,4%	43 760	36 449	20,1%
Commerce	23 365	14 639	59,6%	72 274	60 460	19,5%
Transport	3 913	983	298,1%	13 665	19 520	-30,0%
Montant des Approbations	81 343	69 360	17,3%	250 685	286 626	-12,5%
Agriculture	12 779	7 005	82,4%	35 692	30 181	18,3%
BTP	6 478	3 798	70,6%	15 055	14 646	2,8%
Industrie	5 388	7 954	-32,3%	18 684	25 575	-26,9%
Tourisme	6 870	20 999	-67,3%	30 901	66 094	-53,2%
Services	14 197	10 047	41,3%	36 336	29 915	21,5%
Commerce	19 603	15 909	23,2%	55 216	47 338	16,6%
Transport	3 753	2 660	41,1%	8 212	7 508	9,4%
Montant des Mises en Force	68 472	68 372	0,1%	200 095	221 257	-9,6%
Encours Financiers	-	-	-	568 282	641 799	-11,5%
Total des Engagements	-	-	-	652 525	728 346	-10,4%
Total des Engagements Classées	-	-	-	65 107	58 672	11,0%
Taux de créances classées	-	-	-	9,98%	8,06%	-
Revenus Bruts de Leasing	100 697	108 490	-7,2%	333 440	420 228	-20,7%
Revenus Nets de Leasing	19 797	20 988	-5,7%	68 321	74 879	-8,8%
Produits Nets de Leasing	8 406	7 827	7,4%	18 546	17 539	5,7%
Total Charges d'exploitation	3 350	3 228	3,8%	12 031	11 952	0,7%
Structure des Ressources	-	-	-	513 238	529 662	-3,1%
Emprunts Obligataires	-	-	-	241 164	207 426	16,3%
Autres Emprunts	-	-	-	272 074	322 236	-15,6%
Trésorerie Nette	-	-	-	20 677	452	4474,6%
Capitaux Propres	-	-	-	70 984	71 096	-0,2%

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing+autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing+Autres produits d'exploitation+ Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 31 12 2019 sont déterminés après affectation du résultat de 2019

Les Capitaux Propres au 31 12 2020 sont déterminés compte non tenu du résultat de la période diminués du solde des actions propres

Faits Saillants :

Les mises en Force réalisées au cours du quatrième trimestre 2020 ont gardé le même niveau comparées à la même période de 2019.

Les Mises en Force réalisées au cours de l'exercice 2020 ont connu une baisse de 9,6% comparées à l'exercice 2019 .

Les Produits nets de leasing ont enregistré une hausse de 5,7%.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN LEASE –ATL–

Siège social : Ennour building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis-Mahrajene

L'Arab Tunisian Lease -ATL- publie ci-dessous ses indicateurs relatifs au 4^{ème} trimestre 2020.

En Millions de Dinars

	quatrième trimestre			cumul au 31/12/2020		
	2 020	2 019	variation	2 020	2019 (1)	variation
Total Approbations	55 994	57 717	-3,0%	228 896	247 681	-7,6%
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	55 687	60 738	-8,3%	227 056	243 745	-6,8%
Agriculture	6 276	4 495	39,6%	23 379	23 062	1,4%
Batiments & travaux publics	8 159	9 992	-18,3%	23 623	33 380	-29,2%
Industrie	7 423	5 995	23,8%	29 393	27 194	8,1%
Service et commerce	29 551	29 775	-0,8%	115 231	115 806	-0,5%
Tourisme	4 278	10 481	-59,2%	35 430	44 303	-20,0%
<i>sous total Approbations Immobilières</i>	307	-3 021	0,0%	1 840	3 936	-53,3%
Agriculture	0	0		0	0	
Batiments & travaux publics	0	0		180	0	
Industrie	283	0		283	185	53,0%
Service et commerce	24	-3 021		1 055	3 271	-67,7%
Tourisme	0	0		322	480	-32,9%
Total Mises en Force	55 546	51 013	8,9%	204 702	224 945	-9,0%
<i>Sous total Mises en Force Mobilières</i>	55 224	51 013	8,3%	202 945	215 189	-5,7%
Agriculture	6 059	3 910	55,0%	21 878	21 289	2,8%
Batiments & travaux publics	4 621	6 955	-33,6%	18 127	26 889	-32,6%
Industrie	8 640	5 225	65,4%	25 263	21 786	16,0%
Service et commerce	32 418	28 294	14,6%	107 522	109 944	-2,2%
Tourisme	3 486	6 629	-47,4%	30 155	35 281	-14,5%
<i>sous total Mises en Force Immobilières</i>	322	0		1 757	9 756	-82,0%
Agriculture	0	0		0	0	0,0%
Batiments & travaux publics	0	0		180	0	
Industrie	0	0		0	283	-100,0%
Service et commerce	0	0		1 255	9 023	-86,1%
Tourisme	322	0		322	450	-28,4%
Total des engagements				592 781	598 199	-0,9%
Engagements courants				532 520	539 624	-1,3%
Engagements classés				60 261	58 575	2,9%
Trésorerie nette				21 941	17 581	24,8%
Ressources d'emprunts (2)				437 601	444 268	-1,5%
Capitaux propres (3)				96 307	94 640	1,8%
Revenus Bruts de leasing	74 500	85 078	-12,4%	270 519	327 821	-17,5%
Revenus Nets de leasing	17 586	17 397	1,1%	65 466	68 722	-4,7%
Produits Nets de leasing (4)	9 743	7 337	32,8%	28 753	28 151	2,1%
Total des charges d'exploitation	2 916	2 997	-2,7%	11 021	11 341	-2,8%

(1) Données auditées

(2) Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants

(3) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période

(4) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes.

Faits saillants:

1/ Signature et déblocage d'un prêt de 10 M€ auprès de SANAD

2/ Tirage d'une première tranche de 11 M€ sur la ligne KFW

3/ Signature de deux contrats de prêt de 15 M€ et 5 M€ auprès de Proparco et BERD.

4/ Augmentation des produits nets de leasing de 2,1 % et diminution des charges d'exploitation de 2,8%

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SOCIETE : Compagnie d'assurance de réassurances ASTREE**

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2020.

				(en DT)
	4 ^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2020	4 ^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2019	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2019 au 31/12/2019
1/ Primes émises	30 716 313	31 433 897	172 450 972	166 707 364
Non Vie :	22 820 890	21 686 848	134 816 655	131 217 590
Automobile	13 819 209	12 239 887	64 791 245	60 464 768
Incendie & Multirisques	1 506 115	1 733 119	15 778 199	15 858 883
Transport	848 671	1 075 245	8 434 316	11 556 725
Autres branches	6 646 895	6 638 596	45 812 894	43 337 214
Vie :	7 895 423	9 747 049	37 634 317	35 489 774
2/ Primes cédées	3 643 373	4 939 696	37 093 264	36 917 494
Non Vie :	3 352 460	4 818 441	36 480 222	36 513 203
Automobile	846 448	588 825	3 557 341	3 351 176
Incendie & Multirisques	217 178	1 645 336	12 872 941	12 570 614
Transport	94 584	530 302	6 270 212	8 714 421
Autres branches	2 194 250	2 053 978	13 779 728	11 876 992
Vie :	290 913	121 255	613 042	404 291
3/ Commissions	3 294 005	3 361 938	15 609 181	15 280 830
4/ Charges de sinistres déclarés en cours	39 065 465	39 720 819	91 671 025	94 745 711
Non Vie :	33 318 808	35 514 299	82 553 150	87 763 253
Automobile	19 631 392	19 383 368	37 136 690	42 878 357
Incendie & Multirisques	1 807 265	2 051 391	15 565 895	5 095 637
Transport	539 006	1 020 257	914 912	10 429 590
Autres branches	11 341 145	13 059 284	28 935 653	29 359 668
Vie (**) :	5 746 657	4 206 520	9 117 875	6 982 458
5/ Produits des placements dont revenus financiers	12 705 045	9 342 665	40 969 749	72 123 121
	12 088 914	8 792 514	39 340 400	70 790 465

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2020 : Les indicateurs (Primes émises, charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 31 Décembre 2020:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

- **La constatation des revenus:**

Les Primes émises: sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

Les Primes cédées: Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

- **La constatation des charges:**

Charges de commissions: S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

Charges de sinistres déclarés en cours (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.

- **La constatation des produits des placements:** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2020 :

2-1/ Production :

Une croissance de la production globale de la Compagnie de 3,45% contre 6,86% au 31/12/2019 Cette situation est liée notamment à l'impact de la pandémie COVID-19 sur l'activité de la Compagnie, notamment en ce qui concerne les affaires nouvelles.

La progression du chiffre d'affaires est véhiculée par un ensemble de branches dont notamment Automobile, Vie, Incendie, Maladie, Responsabilité Civile et Risques Spéciaux. Un recul des branches Transport et Multirisques a freiné l'évolution globale de l'activité de la Compagnie.

2-2/ Sinistres:

La sinistralité globale de la Compagnie s'est établie, à fin Décembre 2020, à 50,78% contre 55,96% au 31/12/2019, soit une amélioration de 5,18 points, et ce en dépit de la survenance d'un sinistre majeur en Incendie-Risques Industriels.

A noter que la crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19 et les mesures de confinement ont impacté positivement la sinistralité de certaines branches d'activité, dont notamment l'Automobile.

2-3/ Placements :

Les produits de placements, se sont établis, au 31 décembre 2020, à 40,970 MD contre 72,128 MD au 31/12/2019, soit un écart d'environ (31 MD), qui s'explique par le caractère exceptionnel de l'exercice 2019, marqué par la réalisation d'une plus-value importante et exceptionnelle (38 MD environ) découlant de la cession de la participation d'Astrée dans la société mère « La Banque de Tunisie ». Cette cession rentre dans le cadre de la conformité par rapport à la réglementation en vigueur relative aux participations croisées (article 466 du code des sociétés commerciales).

Il est à préciser qu'en dehors de la plus-value susvisée, les produits de placements seraient en augmentation de plus de 5,4 MD.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2020.

Unité : 1000 DT

Indicateurs	Unité	4 ^{ème} trimestre			Cumul au 31 Décembre		
		2019	2020	Var	2019	2020	Var
Revenus	1 000 dinars	27 949	27 495	-2%	97 586	91 826	-6%
Marché local		12 864	13 208	3%	44 614	49 010	10%
Marché export		15 085	14 287	-5%	52 972	42 816	-19%
Production		24 524	24 226	-1%	92 751	94 761	2%
Structure de l'endettement					46 179	56 358	22%
DMLT					22 256	30 750	38%
DCT					23 923	25 608	7%
Placements & liquidités					4 280	16 840	293%
Investissement					23 308	15 197	-35%
Investissement Matériel					23 308	13 971	-40%
Investissement Financier				0	1 226	100%	

Commentaires sur les indicateurs :**Revenus :**

La SOTUVER a réussi, malgré une grave crise sanitaire universelle, et des fermetures de frontières causées par la propagation de la pandémie Covid-19, à assurer au 31 Décembre 2020 la prouesse d'atteindre un chiffre d'affaires de **91,826 millions de dinars**, soit une légère baisse de seulement **6%** par rapport aux revenus 2019, ce qui représente une performance, comparée aux fortes chutes enregistrées partout en Tunisie et dans le monde.

Sur le marché local, le chiffre d'affaire cumulé a enregistré une hausse remarquable de **10%** pour atteindre **49,010 millions de dinars** au 31 décembre 2020 contre 44,614 millions de dinars en 2019. Au niveau de ce dernier trimestre 2020, les ventes locales ont enregistré une augmentation de **3%** passant de 12,864 millions de dinars en 2019 à **13,208 millions de dinars** en 2020.

A l'export et malgré l'impact de la deuxième vague de la pandémie, la SOTUVER a réussi de limiter la baisse à 5% au quatrième trimestre par rapport aux réalisations de la même période de l'exercice précédent.

Au total, les ventes cumulées à l'export ont atteint **42,816** millions de dinars en 2020. Malgré cette baisse et grâce aux ventes locales destinées à l'export (7,163 millions de dinars soit l'équivalent de 9% du chiffre d'affaires total), la SOTUVER conserve toujours son statut d'entreprise majoritairement exportatrice avec **54%** du chiffre d'affaires à l'export.

Valeur de la production :

Nonobstant les circonstances exceptionnelles causées par la propagation de la pandémie Covid-19, la valeur de la production a enregistré une augmentation de 2% au cours de l'année 2020 par rapport à l'année 2019, soit **94,761** millions de dinars.

Endettement :

L'endettement global au 31 Décembre 2020 totalise 56,358 millions de dinars, soit une augmentation de 10,179 millions de dinars par rapport au 31/12/2019, justifiée par la participation au capital de la nouvelle filiale SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) et le financement en partie de l'acquisition d'une nouvelle machine triple gouttes.

En intégrant les liquidités et les placements, l'endettement net passera de 41,899 millions de dinars en 2019 à 39,518 millions de dinars en 2020 soit une réduction de 6%.

Investissements :

Les investissements réalisés durant l'année 2020 totalisent **15,197 millions de dinars** et portent principalement sur l'acquisition d'une nouvelle ligne triple gouttes pour une valeur de 11,398 millions de dinars et la libération de 50% de la participation en numéraire dans le capital de la nouvelle filiale SGI pour une valeur de 1,226 millions de dinars.

NB : Mode de calcul des indicateurs :

- ✓ *Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période*
- ✓ *Production : selon la formule (Revenus de la période – stock initial PF + stock final PF)*
- ✓ *Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.*
- ✓ *Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.*
- ✓ *Ces indicateurs restent provisoires et non audités.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-**

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2020.

Indicateurs d'activité 4ème trimestre 2020	4ème trimestre 2020	4ème trimestre 2019	au 31/12/2020**	au 31/12/2019*	VARIATION DECEMBRE 2020/DECEMBRE 2019	
					Montant	%
Produits d'exploitation bancaire	32 619	32 604	108 404	110 621	-2 217	-2,0%
Intérêts (1)	24 143	23 804	80 110	81 227	-1 117	-1,4%
Commissions en produits (2)	6 529	5 498	19 917	19 845	72	0,4%
Gains nets sur opérations de change	557	515	2 807	2 575	232	9,0%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	1 390	2 787	5 570	6 974	-1 404	-20,1%
Charges d'exploitation bancaire	12 881	16 129	58 106	57 352	754	1,3%
Intérêts encourus	13 096	15 865	57 765	56 619	1 146	2,0%
Commissions encourues	-215	264	341	733	-392	-53,5%
Produit Net Bancaire	19 738	16 475	50 298	53 269	-2 971	-5,6%
Charges opératoires :	11 446	13 798	40 623	39 302	1 321	3,4%
Frais de personnel	7 394	8 596	29 386	27 254	2 132	7,8%
Charges générales	4 052	5 202	11 237	12 048	-811	-6,7%
Structure du portefeuille			117 871	108 767	9 104	8,4%
Portefeuille titre commercial			16 510	15 845	665	4,2%
Portefeuille titre d'investissement			101 361	92 922	8 439	9,1%
Encours nets de crédits			812 007	744 425	67 582	9,1%
Encours des dépôts			768 255	674 780	93 475	13,9%
Dépôts à vue			306 883	211 010	95 873	45,4%
Dépôts d'épargne			138 027	99 442	38 585	38,8%
Dépôts à terme			280 213	324 093	-43 880	-13,5%
Autres produits financiers			43 132	40 235	2 897	7,2%
Emprunts et ressources spéciales			102 092	100 512	1 580	1,6%
Encours lignes de crédits			21 674	15 513	6 161	39,7%
Frais financiers sur lignes de crédits			484	0	484	
Encours emprunts obligataires			73 794	81 720	-7 926	-9,7%
Frais financiers sur emprunts obligataires			6 140	3 279	2 861	87,3%
Capitaux propres			135 946	137 023	-1 077	-0,8%

* Données corrigées

** Données provisoires

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

I-BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour la valeur nominale. Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus. Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

- Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

-Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

1.4- OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

II- PRINCIPALES EVOLUTIONS A LA FIN DE L'ANNEE 2020

L'activité de la BTE a été marquée au cours de l'année 2020 par une diminution de 2,0% des produits d'exploitation bancaire par rapport à l'année 2019, du fait de la baisse des intérêts de 1,4% et des revenus du portefeuille commercial et d'investissement de 20,1%.

Le Produit net bancaire a enregistré à fin décembre 2020 une diminution de 5,6% (-2,971 millions de dinars) par rapport à fin décembre 2019. Il a atteint 50,298 millions de dinars à fin décembre 2020.

Le portefeuille titres a enregistré une augmentation de 9,104 millions de dinars (+8,4%), résultant d'une évolution du portefeuille titres d'investissement de 8,439 millions de dinars.

L'encours net des crédits a enregistré au cours de l'année 2020 une augmentation de 9,1% (+67,582 millions de dinars). Toutes les natures de crédits ont connu un accroissement exception faite des crédits MLT entreprises qui ont connu un retrait de 3,751 millions de dinars soit -2,2%.

Les CMLT aux particuliers ont connu une hausse de 32,290 millions de dinars (+10,5%). Les encours des CCT entreprises et les encours leasing ont connu une augmentation respectivement de 26,472 millions de dinars (+15,1%) et de 5,545 millions de dinars (+12,0%).

Les dépôts de la clientèle ont enregistré, de leur côté, à fin décembre 2020 un accroissement de 13,9% (+93,475 millions de dinars) par rapport à l'année 2019 résultant essentiellement de celui des dépôts à vue (+95,873 millions de dinars, soit +45,4%).

Les dépôts à terme ont connu une baisse de 43,880 millions de dinars (-13,5%). Les certificats de dépôt sont passés de 86,0 millions de dinars en 2019 à 9 millions de dinars à fin décembre 2020.

Les dépôts sous forme d'épargne se sont élevés à 138,027 millions de dinars enregistrant ainsi une évolution de 38,8% (+38,585 millions de dinars).

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**BEST LEASE**

Siège social : 54, Avenue Charles Nicole Mutuelle Ville 1002 Tunis

La société Best Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2020.

	Quatrième trimestre			Cumul au 31/12		
	2019	2020	Variation	2019 (1)	2020	Variation
Total Approbations	38,736	40,262	4%	141,258	147,149	4,17%
Sous total Approbations Mobilières	35,213	40,263	14,34%	135,534	145,345	7,24%
Agriculture	5,001	7,308	46,14%	17,375	22,864	31,59%
Bâtiments & travaux publics	0,424	0,682	60,58%	2,774	3,489	25,76%
Industrie	1,527	2,595	69,91%	7,457	7,300	-2,11%
Service et commerce	28,261	29,678	5,01%	107,928	111,692	3,49%
Sous total Approbations Immobilières	3,523	0,000	-100,014%	5,723	1,805	-68,47%
Agriculture	0,000	0,000		0,000		
Bâtiments & travaux publics	0,000	0,000		0,000		
Industrie	1,640	0,000		1,640		
Service et commerce	1,883	0,000	-100%	4,083	1,805	-55,80%
Total Mises en Force	30,565	29,036	-5%	112,928	116,176	2,88%
Sous total Mises en Force Mobilières	30,052	29,036	-3%	109,300	113,801	4,12%
Agriculture	4,196	5,847	39%	13,281	18,005	35,57%
Bâtiments & travaux publics	0,381	0,782	105%	1,536	2,859	86,16%
Industrie	2,500	1,514	-39%	6,026	5,328	-11,58%
Service et commerce	22,974	20,892	-9%	88,456	87,608	-0,96%
Sous total Mises en Force Immobilières	0,512	0,000		3,627	2,375	-34,52%
Agriculture	0,000	0,000		0,000		
Bâtiments & travaux publics	0,000	0,000		0,000		
Industrie	1,553	0,000		1,553		
Service et commerce	0,512	0,000		2,074	2,375	14,50%
Total Engagements en cours (a)				281,205	292,538	4,03%
Total Engagements classés (b)				11,893	11,989	0,81%
Total Engagements (a)+(b)				293,098	304,527	3,90%
Trésorerie nette				22,943	19,506	
Ressources d'emprunts				214,548	246,693	14,98%
Capitaux propres				55,081	59,363	7,77%
Revenus Bruts de leasing (2)	38,029	40,726	7,09%	137,335	146,975	7,02%
Revenus Nets de leasing	8,123	12,969	59,66%	36,285	37,818	4,22%
Produits Nets de leasing	3,103	7,274	134,41%	14,569	17,030	16,89%
Total des charges d'exploitation	1,680	1,934	15,09%	5,537	5,995	8,27%

(1) Données auditées

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrat dont la facturation est entrée en vigueur

Revenu brut de leasing : Loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) intérêts de financement

Revenu net de leasing : Revenu brut de leasing (-) Amortissements financiers

Produits nets de leasing : Revenu net de leasing (-) charges financières

Charges d'exploitation : Charges de personnels (+) Dotation aux amortissements (+)
autres charges d'exploitation

Les capitaux propres sont calculés sans tenir compte du résultat de l'exercice

Faits saillants :

L'activité de BEST LEASE a été marquée au cours de quatrième trimestre 2020 par :

- Une augmentation des mises en force de 2,88%
- Une augmentation du produit net de leasing de 16,89%
- Le taux des créances classées au 31/12/2020 est à l'ordre de 3,94%

AVIS DES SOCIÉTÉS

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**Emprunt Obligataire
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
«Emprunt Subordonné BIAT 2020-1 »**

La Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT » porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné «Emprunt Subordonné BIAT 2020-1» de 100 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 200 millions de dinars, émis sans recours à l'appel public à l'épargne, ouvertes du 16/10/2020 au 16/12/2020 inclus, puis prorogées au 15/01/2021, **ont été clôturées le 15/01/2021, pour un montant de 113 475 000 dinars.**

2021- AS – 0030

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	199,387	199,452		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	135,663	135,989	136,011		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	114,101	114,116		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	121,570	121,606		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	119,102	119,121		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	117,008	117,029		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	114,589	114,604		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	46,814	46,817		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	33,206	33,212		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	112,502	112,520		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	17,571	17,574		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	126,232	126,244		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,179	1,179		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	119,215	119,254		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,644	11,645		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	166,945	166,971		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,602	11,604		
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE *	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	94,763	94,832		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,849	1,851		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	63,492	63,499		
21	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	132,558	132,220	132,192		
22	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	105,737	104,112	103,993		
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	105,896	105,912		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	134,066	133,843		
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	515,018	514,334		
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	134,400	133,795		
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
30	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	166,558	166,435		
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	94,113	94,199		
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	124,472	124,417		
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	157,557	157,077		
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	141,425	141,158		
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	21,456	21,425		
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	92,746	92,551		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2142,459	2143,537		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	123,108	122,803		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	207,129	207,584		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	17,260	17,231		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,797	2,799		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,516	2,518		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,939	66,518		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,224	1,225		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,278	1,279		
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,202	1,203		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,172	1,173		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	111,826	111,921		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	133,188	132,448	132,556		
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1130,605	1138,927		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,937	12,902		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	9,852	9,648	9,682		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	83,735	83,588		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,386	109,602	109,618
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	100,933	101,149	101,162
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	107,948	107,964
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,918	105,192	105,209
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	107,568	107,596
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	109,726	109,996	110,024
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,230	106,500	106,515

61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,279	103,515	103,531
62	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	103,118	103,128
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,119	107,379	107,394
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,306	109,577	109,595
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	106,142	106,163
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	105,044	105,055
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	105,040	105,292	105,306
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,509	104,697	104,708
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	104,568	104,584
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,815	107,017	107,031
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,496	104,753	104,770
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,153	104,342	104,366
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	107,259	107,487	107,499
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,224	103,417	103,428
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	108,188	108,434	108,460
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,789	106,095	106,151
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	107,584	107,602
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	111,811	112,168	112,330
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	63,589	63,333	63,083
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	91,816	90,799	90,589
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,328	18,499	18,473
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	279,682	275,593	275,402
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2216,075	2205,507
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	75,191	74,518	74,308
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	56,764	56,706
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,796	106,622
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	11,608	11,569
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,786	13,653	13,689
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	15,165	14,952	14,884
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,508	13,328	13,278
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	147,733	147,353
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,093	9,050
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	109,488	105,717	104,925
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	23/06/55	0,605	77,258	75,707	75,568
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	04/05/67	0,599	76,966	74,327	74,032
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	99,893	99,849
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	87,481	87,286
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,016	9,981
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,667	95,028	94,855
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	140,968	138,642	138,571
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	97,382	97,386
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	115,856	116,030	115,578
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	116,700	116,044
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	188,987	189,050
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	173,853	174,016
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	167,135	167,080
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	23,213	23,230
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	137,949	138,865
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	154,247	156,272
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197	5321,929	5304,014
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5407,830	5423,430
113	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	85,346	85,129
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396	4486,333	4474,339
115	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	10,224	10,131	10,139
116	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,461	165,178	165,181
117	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	10549,752	10359,576	10382,671
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	134,098	132,936

* Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

*** FCP en liquidation anticipée

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la « Société Tunisienne d'Équipement -STEQ- », l'ouverture au public des fonds « FCPR AMENCAPITAL 4 », « FCPR SWING 2 », « FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1 », « FCPR STB Growth Fund », « FCPR MOURAFIK », « FCPR INKADH » et « FONDS DE FONDS ANAVA », la liquidation du fonds d'amorçage « STARTUP FACTORY SEED FUND » et le retrait d'agrément du fonds d'amorçage « CDC AMORÇAGE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIÉTÉS & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE ***

**I.- SOCIÉTÉS ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	-	71 713 100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-		71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-		71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48		72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-		71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -		70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-		71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-		71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-		71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-		71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-		73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-		71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356		75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
66	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
72	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
79	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
84	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

85	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
86	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
88	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
89	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
90	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
94	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
95	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) (FCP en liquidation anticipée
(2) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Hassen BOUAITA et Mme Nejiba CHOUK.

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2019
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	2 019	2 018	ECARTS
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	8 982 999	8 779 498	203 501
Moins : Amortissements	-8 693 259	-8 681 066	-12 193
	289 740	98 432	191 308
Immobilisations corporelles	182 327 856	181 251 026	1 076 830
Moins : Amortissements	-171 064 638	-169 369 097	-1 695 541
	11 263 218	11 881 929	-618 711
Immobilisations financières	4 962 491	4 956 128	6 363
Moins : Provisions	-4 511 786	-4 515 094	3 308
	450 705	441 034	9 671
Total des actifs immobilisés	12 003 662	12 421 395	-417 733
Autres actifs non courants	0	0	0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	12 003 662	12 421 395	-417 733
ACTIFS COURANTS			
Stocks	26 045 973	34 808 274	-8 762 301
Moins : Provisions	-1 164 790	-1 190 768	25 978
	24 881 183	33 617 505	-8 736 322
Clients et comptes rattachés	56 578 563	58 418 090	-1 839 527
Moins : Provisions	-31 617 331	-33 620 391	2 003 060
	24 961 232	24 797 699	163 534
Autres actifs courants	10 244 317	15 148 265	-4 903 948
Moins : Provisions	-1 803 904	-2 322 673	518 768
	8 440 412	12 825 592	-4 385 180
Placements et autres actifs financiers	3 399 865	1 540 259	1 859 606
Moins : Provisions	-36 758	-36 758	0
	3 363 107	1 503 501	1 859 606
Liquidités et équivalents de liquidités	4 651 580	990 133	3 661 447
TOTAL ACTIFS COURANTS	66 297 514	73 734 430	-7 436 916
TOTAL ACTIFS	78 301 176	86 155 825	-7 854 649

BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2019
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2 019	2 018	ECARTS
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	12 623 469	12 623 469	0
Réserves légales	2 456 036	2 456 036	0
Réserves spéciales	2 619 117	2 619 117	0
Actions propres	-325 724	-325 724	0
Autres capitaux propres	7 724 096	7 729 096	-5 000
Résultats reportés	-253 977 018	-248 637 165	-5 339 852
T. CX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXCE	-228 880 024	-223 535 172	-5 344 852
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7 097 142	-5 339 852	-1 757 289
T. CX PROPRES AVANT RESULTAT AFFECT	-235 977 166	-228 875 024	-7 102 141
Intérêts minoritaires dans les capitaux	-371	-116	-255
intérêts minoritaires dans le résultat	-192	-255	64
	-563	-371	-191
TOTAL CX PROPRES CONSOLIDES	-235 977 728	-228 875 396	-7 102 333
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	21 297 402	26 460 562	-5 163 159
Autres passifs non courants	844 649	844 649	0
Provisions	4 534 064	6 243 419	-1 709 354
Autres dettes non courantes			
	26 676 116	33 548 630	-6 872 514
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	8 593 179	14 488 031	-5 894 851
Autres passifs courants	84 298 625	87 293 826	-2 995 201
Concours bancaires et autres passifs financiers	194 710 984	179 700 734	15 010 251
TOTAL PASSIFS COURANTS	287 602 789	281 482 591	6 120 198
TOTAL PASSIFS	314 278 905	315 031 221	-752 316
TOTAL CX PROPRES ET PASSIFS	78 301 176	86 155 825	-7 854 649

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2019
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

LIBELLES	2019	%	2 018	%	ECARTS
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Revenus	63 563 083	99,25%	60 072 025	99,37%	3 491 058
Autres produits d'exploitation	480 337	0,75%	380 520	0,63%	99 818
Total des produits d'exploitation	64 043 420	100,00%	60 452 544	100,00%	3 590 876
CHARGES D'EXPLOITATION					
Variation des stocks de PF et des encours	8 841 861	13,81%	257 551	0,43%	8 584 310
Achats d'approvisionnements consommées	37 265 973	58,19%	30 964 253	51,22%	6 301 721
Charges de personnel	17 990 091	28,09%	19 348 194	32,01%	-1 358 103
Dotations aux amortissements & aux provisions	1 005 193	1,57%	4 646 055	7,69%	-3 640 862
Autres charges d'exploitation	3 605 925	5,63%	3 422 121	5,66%	183 804
Total des charges d'exploitation	68 709 044	107,29%	58 638 174	97,00%	10 070 870
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 665 624	-7,29%	1 814 370	3,00%	-6 479 994
Charges financières nettes	-3 830 484	-5,98%	-7 085 136	-11,72%	3 254 653
Produits des placements	35 901	0,06%	6 491	0,01%	29 410
Autres gains ordinaires	2 642 614	4,13%	349 408	0,58%	2 293 206
Autres pertes ordinaires	-898 051	-1,40%	-141 054	-0,23%	-756 997
	-6 715 643	-10,49%	-5 055 921	-8,36%	-1 659 722
Impôts sur les Sociétés	-381 690	-0,58%	-284 186	-0,47%	-97 504
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-7 097 333	-11,07%	-5 340 107	-8,83%	-1 757 226
Eléments extraordinaires			0		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-7 097 333		-5 340 107		-1 757 226
Effets des modifications comptables			0		0
	-7 097 333		-5 340 107		-1 757 226
intérêts minoritaires dans le résultat	-192	0,00%	-255	0,00%	64
intérêts majoritaires dans le résultat	-7 097 142	-11,08%	-5 339 852	-8,83%	-1 757 290

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

LIBELLES	2 019	2 018	ECARTS
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	-7 097 142	-5 339 852	-1 757 289
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions	-2 872 769	4 315 889	-7 188 659
- Variations des :			
Stocks	8 762 301	1 363 809	7 398 492
Créances	1 729 335	-10 048 745	11 778 080
Autres actifs courants	4 545 606	781 323	3 764 283
Placements et autres actifs financiers	-859 606	-694 020	-165 586
Fournisseurs et autres dettes	-6 086 242	5 393 778	-11 480 021
Autres passifs courants	27 915	-588 495	616 410
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-1 850 601	-4 816 312	2 965 711
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-987 396	-105 679	-881 717
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	34 637	404 000	-369 363
Décaissements provenant de l'acquisition d'autres actifs immobilisés	-1 000 000	23 247	-1 023 247
T. des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-1 952 759	321 567	-2 274 326
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts	7 062 624	2 746 848	4 315 776
Décaissement pour remboursement des emprunts	-1 484 824	-2 120 399	635 575
Encaissements provenant des subventions	-5 000	-5 000	0
T. des flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 572 800	621 449	4 951 351
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	0	0	0
Variation de trésorerie	1 769 440	-3 873 295	5 642 736
Trésorerie au début de l'exercice	-58 979 301	-55 106 005	-3 873 295
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-57 209 860	-58 979 301	1 769 440

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

NOTE N° I : PRESENTATION DU GROUPE

I.1. STRUCTURE JURIDIQUE DES SOCIETES DU GROUPE :

Le groupe « **STIP** » est composé de quatre sociétés : La STIP, la SOMACOP, la SOMACOP PLUS et la SMTP Amine.

I.1.1. La STIP :

C'est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 Décembre 2003 à 42 078 240 D. Ce capital a été réduit, par l'AGE du 30 Juin 2008, pour un montant de 29 454 768 D ramenant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 D à 3 D. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivie d'effets pour le montant de 42 078 240 D (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 Juin 2014 a réduit le capital de 3 D pour le ramener de 12 623 472 D à 12 623 469 D et ce, moyennant l'annulation d'une action acquise par la société.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation tunisienne, ainsi que par les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de Juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 Octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10 % du capital social.

Au cours de l'exercice 2016, la Société AFRICA HOLDING a acheté à travers la BVMT 2 982 119 actions sur les 4 207 823 actions composant le capital social soit 70.87%.

I.1.2- LA SOMACOP :

La SOMACOP est une société anonyme constituée en 1983 avec un capital de 120 000 D

La SOMACOP a pour objet le commerce de tout article en pneumatique et industriel, la vulcanisation du caoutchouc et de ses dérivés et la commercialisation de tous articles et matériels se rapportant à la manutention ainsi que tous les accessoires se rapportant à ladite activité.

Au 31 décembre 2019, le capital de la SOMACOP est arrêté à 595 000 D divisé en 5 950 actions de 10 dinars chacune ainsi qu'il résulte de l'évolution ci-après :

LIBELLE	MODIFICATIONS	NBRE D'ACTIONS	MONTANTS	CAPITAL APRES MODIFICATION
CONSTITUTION	Apport en numéraire	12 000	120 000	120 000
AGE DU 15/12/1983	Augmentation en numéraire	6 000	60 000	180 000
AGE DU 22/06/1987	- Réduction du capital par absorption des pertes - Augmentation du capital en numéraire	-11 000 15 000	-110 000 150 000	70 000 220 000
AGE DU 14/01/1993	- Réduction du capital par absorption des pertes	-11 000	-110 000	110 000
AGE DU 12/04/1994	Augmentation par Conversion de créances STIP	50 000	500 000	610 000
AGE DU 10/11/2005	- Réduction par absorption des pertes - Augmentation par Conversion de créances STIP	-81 000 500 000	-810 000 5 000 000	0 5 000 000
AGE DU 07/03/2006	- Réduction par absorption des pertes	-440 500	-4 405 000	595 000
SITUATION AU 31/12/2017		59 500	595 000	595 000

Sur les 59 500 actions composant le capital de la SOMACOP, La STIP détient 59 491 actions soit un pourcentage de contrôle de 99,98%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

I.1.3- La SMTP Amine :

La SMTP Amine est une société anonyme de droit marocain constituée en 1997 au capital de 55 943 000 Dirham Marocain.

La société a pour objet l'achat, la vente et l'importation de pneumatiques de toutes dimensions sur l'ensemble du territoire marocain ainsi que le service après-vente des pneumatiques.

La STIP détient 363 978 actions des 559 430 actions composant le capital de la SMTP Amine, soit un pourcentage de contrôle de 65,06%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit fiscal commun marocain.

I.1.4- LA SOMACOP PLUS :

La SOMACOP PLUS est une société à responsabilité limitée constituée le 19/10/1998 avec un capital de 10 000 D.

La SOMACOP PLUS a pour objet le commerce de tout article de pneumatiques de caoutchouc industriel, la promotion, la vente, la réparation et la vulcanisation du pneumatique, de ses dérivés et ses composantes ainsi que l'entretien et la maintenance des véhicules et plus particulièrement des pneumatiques et tout organe ayant un rapport direct ou indirect avec ceux-ci.

Au 31 décembre 2019, le capital est arrêté à 1 000 000 D divisé en 200 000 parts sociales de 5 dinars chacune ainsi qu'il résulte des modifications ci-après :

LIBELLE	MODIFICATIONS	NBRE D' ACTIONS	MONTANTS	CAPITAL APRES MODIFICATION
CONSTITUTION	Apport en numéraire	2 000	10 000	10 000
AGE DU 01/03/2013	Augmentation en numéraire	58 000	290 000	300 000
AGE DU 01/09/2015	Augmentation du capital	140 000	700 000	1 000 000
SITUATION AU 31/12/2017		200 000	1 000 000	1 000 000

- Sur les 200 000 parts composant le capital de la SOMACOP PLUS, la SOMACOP détient 199 800 parts conférant à la STIP un pourcentage de contrôle de 99,90%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE :

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables NCT N° 35 à 39 relatives à la consolidation.

II.2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

II.2.1. Continuité d'exploitation :

Le groupe a accusé une perte nette consolidée au titre de l'exercice 2019 égale à 7 097 142 D, portant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 235 977 728 D.

Parallèlement, le passif exigible arrêté, au 31 décembre 2019 à 314 278 905 D se trouve supérieur de 247 981 390 D à l'actif circulant.

Cette situation découle des difficultés économiques et financières structurelles résumées par société comme suit :

STIP :

Sur le plan financier la STIP souffre depuis 2003 d'un déséquilibre financier structurel chronique découlant des pertes successives totalisant au 31/12/2019 la somme de 262 590 202 D soit 21 fois le capital social.

- Sur le plan commercial la STIP souffre d'une concurrence déloyale : Le commerce informel représente 70% des besoins du marché Tunisien en pneus.
- Sur le plan de la rentabilité la STIP souffre des résultats déficitaires de son unités de production de Menzel Bourguiba (Pertes = 51% de son chiffre d'affaires).
- Sur le plan social la STIP souffre d'un sureffectif et d'une faible productivité malgré une amélioration significative en 2019 :
Le Ratio des frais de de personnel sur le chiffre d'affaires est très élevé : 30.1% en 2015, 58.9 % en 2016, 61.4 % en 2017, 32% en 2018 et 27.7% en 2019.

Suite au cumul de ces difficultés, les années 2016, 2017, 2018 et 2019 ont été marquées par plusieurs arrêts de la production puis par la fermeture des deux usines pour manque de matières premières et de moyens de financement du cycle de production, ce qui a gravement menacé la continuité de la société.

Au cours de l'exercice en 2016, la société AFRICA HOLDING a acheté par l'intermédiaire de la Bourse des Valeurs Mobilières 70,87 % du capital de la STIP, un plan de restructuration a été établi et mis en application en 2017 prévoyant notamment :

- Le financement du cycle d'exploitation par l'injection de fonds propres et par la garantie de crédits de financement d'importation des matières premières ;
- La rationalisation des charges d'exploitation ;
- La négociation d'un plan de restructuration sociale ;
- Le recrutement de personnel technique qualifié ;
- La production de nouvelles dimensions de pneumatiques ;
- La rationalisation des relations avec les partenaires commerciaux locaux et étrangers ;
- La recherche d'un partenaire stratégique nouveau concrétisée par la signature le 07 juillet 2017 d'une lettre d'intention avec la compagnie japonaise TOYOMOTO pour un partenariat technique et financier suivi de plusieurs visites, réunions et échanges d'informations.

SOMACOP :

Les menaces pesant sur la continuité d'exploitation de la SOMACOP se présentent comme suit :

- La baisse du chiffre d'affaires constatée en 2016 et 2017, a été dépassée en 2018 par une augmentation du chiffre d'affaires de 59,72 % par rapport à 2017 et de 12% entre 2018 et 2019 malgré l'existence de difficultés de trésorerie.
- Situation financière déséquilibrée avec des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.
- Au cours de 2017, 2018 et 2019, la gestion de la SOMACOP a été caractérisée par la rationalisation des charges et par la mise en place d'une nouvelle politique de recouvrement des créances.

SMTP Amine :

Suite aux pertes cumulées dépassant la moitié de son capital social, suite à l'importance de son portefeuille créances irrécouvrables et au défaut de paiements récurrents de ses importations auprès de la STIP, la SMTP Amine a été soumise en 2017 à la procédure de redressement des entreprises en difficultés économiques.

Par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, la SMTP Amine a été déclaré en règlement judiciaire, la date de cessation de paiement a été fixée à 18 mois avant la date du jugement sus-indiqué soit le 25 janvier 2017.

Compte tenu de sa situation financière au 31/12/2016, aucun transfert de fonds en faveur de la STIP ne peut être espéré.

Compte tenu de tout ce qui précède et des efforts engagés par la nouvelle direction de la STIP, et de la SOMACOP, nous avons estimé que le groupe à l'exception de la SMTP Amine, sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation pour le groupe STIP hors SMTP Amine qui en application de la NCT 35 relative aux états financiers consolidés a été écartée du périmètre de la consolidation. La participation de la STIP y afférente a été considérée comme un placement.

II.2.2. Unité monétaire :

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangères ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputées directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme NCT N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

II.2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels Informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	2,5% à 5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%

La société mère a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 724 096 DT inscrite parmi les autres capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages Industriels	20%

II.2.4. Stocks :

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits en cours, produits finis et marchandises sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent conformément au paragraphe 31 de la norme comptable NCT N° 04 relative aux stocks.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'achat pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

II.2.5. Emprunts et charges d'emprunt :

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

Les charges d'emprunts sont comptabilisées en résultat financier, sous l'intitulé "Charges financières nettes", à mesure qu'elles sont courues. Lorsqu'elles se rapportent à des actifs qualifiés (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et stocks nécessitant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus), elles sont incorporées dans le coût conformément aux dispositions de la norme comptable NCT N° 13 relative aux charges d'emprunt.

II.2.6. Opérations en monnaie étrangère :

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, au niveau des comptes consolidés, sur la base du cours du jour de l'opération en date d'engagement et celui du règlement lors de leur dénouement financier. Les différences de change définitives dégagées sont portées, selon le cas, au niveau des comptes de pertes et gains de changes.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont actualisés en dinars par référence au taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents découlant de cette actualisation sont portés en résultat conformément aux dispositions de la norme NCT N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

II.2.7. Revenus :

Les revenus provenant de la vente de marchandises et de produits fabriqués par le groupe sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- Le groupe a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété,
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront au groupe,
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus découlant de la prestation de services sont, lorsque le résultat peut être estimé de façon fiable, comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus par référence au degré d'avancement des opérations à la date d'arrêt des états financiers consolidés.

Les revenus résultant de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers moyennant intérêts, redevances ou dividendes sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La contrepartie obtenue de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers peut être mesurée de façon fiable,
- Le recouvrement de la contrepartie obtenue est raisonnablement sûr.

Si une incertitude relative au recouvrement des contreparties au titre de la vente de marchandises et produits fabriqués, de prestations de services ou de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers prend naissance après la constatation des revenus, une provision distincte est constituée pour en tenir compte ; le montant initialement comptabilisé au titre des revenus n'est pas ajusté.

III. PERIMETRE, METHODES ET DATE DE CLOTURE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

III.1. Périmètre de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la STIP et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci à l'exclusion de la SMTP Amine déclarée en règlement judiciaire.

Le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt revenant au groupe se présentent comme suit :

LIBELLE	METHODE DE CONSOLIDATION	% DE CONTROLE	% D'INTERET
Société Mère : STIP	IG	100,00%	100,00%
Sociétés Filiales			
SOMACOP	IG	99,98%	99,98%
SOMACOP PLUS	IG	99,90%	99,89%

III.2. Méthode de consolidation :

Les sociétés du groupe ont été consolidées par la méthode de l'intégration globale conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la STIP et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique.
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la STIP.
- La valeur comptable de la participation de la STIP dans chaque filiale est éliminée pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

III.3. Date de clôture :

La date de clôture retenue pour l'arrêté des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre 2019.

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN

Le bilan consolidé de votre groupe de sociétés, arrêté au 31 décembre 2019, présente un total égal à 78 301 178 D contre 88 155 825 D au 31 décembre 2018, enregistrant une diminution égale à 7 854 648 D détaillée par rubrique comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	AU 31/12/2019	AU 31/12/2018	VARIATIONS	
			+	-
ACTIFS :				
ACTIFS NON COURANTS :				
- Immobilisations incorporelles	289 740	98 432	191 308	
- Immobilisations corporelles	11 263 218	11 881 929		618 711
- Immobilisations financières	450 705	441 034	9 671	
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	12 003 662	12 421 396	200 678	618 711
- Autres actifs non courants				
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	12 003 662	12 421 396	200 678	618 711
ACTIFS COURANTS :				
- Stocks	24 881 183	33 617 505		8 736 322
- Clients et comptes rattachés	24 961 232	24 797 698	163 534	
- Autres actifs courants	8 440 412	12 825 593		4 385 181
- Placements et autres actifs financiers	3 363 107	1 503 501	1 859 606	
- Liquidités et équivalents de liquidités	4 651 580	990 133	3 661 447	
TOTAL ACTIFS COURANTS	68 297 614	78 734 430	6 884 687	13 121 603
TOTAL ACTIFS	78 301 178	88 155 825	6 886 685	13 740 214
			-7 854 648	
CAPITAUX PROPRES :				
- Capital social	12 623 469	12 623 469		
- Réserves légales	2 456 036	2 456 036		
- Réserves spéciales	2 619 117	2 619 117		
- Actions propres	-326 724	-326 724		
- Autres capitaux propres	7 724 096	7 729 096	-5 000	
- Résultats reportés	-253 977 018	-248 637 165		5 339 852
- Résultat de l'exercice	-7 097 142	-5 339 852		1 757 289
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-236 877 188	-228 876 024	-6 000	7 087 142
- Intérêts minoritaires dans les capitaux	-371	-116		255
- Intérêts minoritaires dans le résultat	-192	-255	64	
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	-683	-371	64	256
PASSIFS :				
PASSIFS NON COURANTS :				
- Emprunts	21 297 402	26 460 562		5 163 160
- Autres passifs non courants	844 649	844 649		
- Provisions	4 534 064	6 243 419		1 709 355
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	26 676 118	33 548 630	0	6 872 614
PASSIFS COURANTS :				
- Fournisseurs et comptes rattachés	8 593 179	14 488 031		5 894 852
- Autres passifs courants	84 298 625	87 293 826		2 995 201
- Concours bancaires et autres passifs financiers	194 710 984	179 700 734	15 010 250	
TOTAL PASSIFS COURANTS	287 602 788	281 482 591	16 010 250	8 890 053
TOTAL PASSIFS	314 278 906	316 031 221	16 010 250	16 782 687
T. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	78 301 178	88 155 825	16 006 314	22 868 983
			-7 854 648	

V.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles est arrêtée au 31 décembre 2019 à 289 740 dinars détaillée comme suit.

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
VALEURS D'ORIGINE			
Know how	7 004 082	7 004 082	0
Logiciels	830 984	812 253	18 731
Fonds commercial	1 112 938	912 938	200 000
BREVET	230	460	-230
Site WEB	29 200	29 200	0
Encours	5 584	20 584	-15 000
TOTAL VALEURS D'ORIGINE	8 982 999	8 779 497	203 502
AMORTISSEMENTS	-8 693 259	-8 681 066	-12 193
VALEUR NETTE COMPTABLE	289 740	98 431	191 309

V.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles est arrêtée au 31 décembre 2019 à 11 263 218 dinars détaillée comme suit :

(En dinars)

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
VALEURS D'ORIGINE			
Terrain	1 519 322	1 368 098	151 224
Constructions	24 892 371	24 736 871	155 499
Constructions réévaluées	870 029	870 029	0
Constructions sur sol autrui	0	155 500	-155 500
Agenc. Aménag des constructions	4 373 053	3 869 631	503 422
Matériel et outillage industriel	106 289 366	106 093 436	195 930
Matériel et outillage réévalués	37 454 318	37 454 318	0
Matériel de transport	2 079 840	2 317 040	-237 200
Matériel informatique	1 382 675	1 373 904	8 771
Agenc. Aménag et installations	2 599 022	2 226 284	372 737
Equipements de bureaux	518 624	515 002	3 622
Immobilisations en cours	349 236	270 912	78 323
TOTAL VALEURS D'ORIGINE	182 327 856	181 251 026	1 076 830
AMORTISSEMENTS	-171 064 638	-169 369 097	-1 695 541
VALEUR NETTE COMPTABLE	11 263 218	11 881 929	-618 711

V.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La valeur nette comptable des immobilisations financières est arrêtée au 31 décembre 2019 à 450 705 dinars détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Titres de participation			
• SMTP	4 508 355	4 508 355	0
Prêts au personnel à +1 an	0	20 481	-20 481
Cautionnements	454 136	427 292	26 844
TOTAL VALEURS BRUTES	4 962 491	4 956 128	6 363
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-4 511 786	-4 515 094	3 308
VALEUR NETTE COMPTABLE	450 705	441 034	9 671

* La SMTP, filiale marocaine de la STIP, a été déclarée en règlement judiciaire suivant décision du juge du tribunal commercial de Casablanca en date du 25/09/2017.

La participation de la STIP au capital de cette dernière soit (4 508 355 D) a été intégralement provisionnée depuis 2017.

V.4. STOCKS :

Le stock est arrêté au 31 décembre 2019 à 24 881 183 dinars.

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Matières premières	9 315 261	9 757 452	-442 191
Autres approvisionnements	7 529 945	7 389 782	160 163
Marchandises	5 742 191	1 530 893	4 211 298
Stock de produits finis	0	13 323 635	-13 323 635
En-cours de production	3 458 576	2 826 511	632 065
TOTAL VALEUR BRUTE	26 045 973	34 808 273	-8 762 300
PROVISIONS	-1 164 790	-1 190 768	25 978
VALEUR NETTE COMPTABLE	24 881 183	33 617 505	-8 736 322

V.5. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 31 Décembre 2019, les créances nettes sur les clients s'élèvent à 24 961 232 D contre 24 797 698 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une augmentation égale à 163 534 D, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
VALEURS BRUTES			
- Clients locaux	5 533 334	7 534 973	-2 001 639
- Clients Etrangers	1 133 502	0	1 133 502
- Clients produits non encore facturés	0	49 790	-49 790
- Clients douteux	42 871 060	45 824 191	-2 953 131
- Clients locaux chèques en caisse	5 576 645	3 915 230	1 661 415
- Clients effets à recevoir	1 464 022	1 093 905	370 117
TOTAL VALEURS BRUTES	56 578 563	58 418 089	-1 839 526
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-31 617 331	-33 620 391	2 003 060
VALEUR NETTE COMPTABLE	24 961 232	24 797 698	163 534

V.6. AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2019 à 8 440 412 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
VALEURS BRUTES			
Fournisseurs débiteurs	1 073 268	2 430 003	-1 356 735
Sociétés du groupe	1 674 339	2 049 170	-374 831
Charges constatées d'avance	192 422	259 426	-67 004
Personnel	198 012	134 304	63 708
Etat et comptes rattachés	0	6 945 965	-6 945 965
Etat, TVA récupérable	232 175	2 613 505	-2 381 330
Etat, impôts/sociétés à reporter	6 429 494	0	6 429 494
Etat, rappel d'impôt	387 257	399 335	-12 078
Etat, crédit de TFP	17 273	18 660	-1 387
Produits à recevoir	36 195	167 989	-131 794
comptes d'attente	0	81 949	-81 949
Divers	3 882	47 960	-44 078
TOTAL VALEURS BRUTES	10 244 317	15 148 266	-4 903 949
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	-1 803 904	-2 322 673	518 768
VALEURS NETTES COMPTABLES	8 440 412	12 825 593	-4 385 181

V.7. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2019 à 3 363 107 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
Régies d'avance et accréditifs	2 299 867	1 440 261	859 606
Placements	1 099 998	99 998	1 000 000
TOTAL	3 399 865	1 540 259	1 859 606
Provisions	-36 758	-36 758	0
TOTAL	3 363 107	1 503 501	1 859 606

V.8. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2019 à 4 651 580 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
Banques	4 638 785	980 688	3 658 097
Caisses	12 796	9 446	3 350
TOTAL GENERAL	4 651 580	990 133	3 661 447

VI. NOTES RELATIVES AUX RUBRIQUES DU PASSIF DU BILAN

VI.1. CAPITAUX PROPRES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2019 à -235 977 728 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
Capital social	12 623 469	12 623 469	0
Réserve légale	2 456 036	2 456 036	0
Réserve spéciales	2 619 117	2 619 117	0
Actions propres	-325 724	-325 724	0
Actions capitaux propres	7 724 096	7 729 096	-5 000
Résultats reportés	-253 977 018	-248 637 166	-5 339 851
Total CP avant résultat de l'exercice	-228 880 024	-223 535 173	-5 344 851
Résultat de l'exercice	-7 097 142	-5 339 852	-1 757 290
Total CP avant Affectation du résultat de l'exercice	-235 977 166	-228 875 025	-7 102 141
Intérêts minoritaires dans les capitaux	-371	-116	-255
Intérêts minoritaires dans le résultat	-192	-255	63
Total des intérêts minoritaires	-563	-371	-192
Total CP avant Affectation du résultat de l'exercice	-235 977 728	-228 875 396	-7 102 333

Actions propres

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le rachat de 32 853 actions propres afin de réguler le cours boursier à un cours moyen de 9,917 D soit pour une valeur totale de 325 724 D.

Au 31 Décembre 2019, la STIP détenait encore les 32 845 actions.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N° 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales :

En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2019, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

VI.2 EMPRUNTS :

Cette rubrique, arrêtée au 31 décembre 2019 à 21 297 402 dinars est détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
Emprunts à plus d'un an STIP	21 297 402	26 460 562	-5 163 160
Emprunts à plus d'un an SOMACOP	0	0	0
	21 297 402	26 460 562	-5 163 160

VI.3. AUTRES PASSIFS NON COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2019 à 844 649 dinars correspondant à la rétrocession par l'Etat, durant les premières années d'activité de la STIP, d'un don italien.

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
Rétrocession de l'Etat d'un don Italien	844 649	844 649	0
	844 649	844 649	0

VI.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2019 à 4 534 064 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
Provision pour indemnités de départ à la retraite*	1 829 021	1 895 473	-66 452
Autres provisions pour risques et charges	2 705 044	4 347 946	-1 642 902
	4 534 064	6 243 419	-1 709 355

* La provision pour indemnités de départ à la retraite a été ramenée à la clôture de l'exercice 2019 à 1 829 021 D.

VI.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Cette rubrique, arrêtée au 31 décembre 2019 à 8 593 179 dinars, est détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
Fournisseurs d'exploitation			
• Fournisseurs locaux	4 855 253	5 638 636	-783 383
• Fournisseurs étrangers	660 910	403 295	257 615
• Fournisseurs étrangers (écart de conversion)	0	159 144	-159 144
• Fournisseurs charges à payer	0	4 853 164	-4 853 164
• Fournisseurs retenues de garantie	561	0	561
• Fournisseurs facture non parvenue	2 415 792	0	2 415 792
• Fournisseurs locaux, effets à payer	459 488	3 061 922	-2 602 434
S/Total	8 392 005	14 116 161	-5 724 156
Fournisseurs d'immobilisations			
• Fournisseurs locaux	116 491	116 491	0
• Fournisseurs facture non parvenue	84 684	0	84 684
• fournisseurs étrangers	0	25 555	-25 555
• Fournisseurs retenues de garantie	0	229 826	-229 826
S/Total	201 175	371 872	-170 697
Total général	8 593 179	14 488 033	-5 894 854

VI.6. AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2019 à 84 298 625 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
Clients créditeurs	14 609 070	16 969 822	-2 360 752
Clients, écarts de conversion	48 974	0	48 974
Personnel (dont indemnité CCL : 2 386 606 D)	6 429 752	6 874 910	-445 158
Etat, impôts et taxes	50 197 926	47 735 443	2 462 483
Sociétés du groupe	1 736 749	2 116 631	-379 882
CNSS	10 994 892	13 132 107	-2 137 215
Provisions pour risques et charges	94 189	89 785	4 404
Produits constatés d'avance	37 676	1 155	36 521
Charges à payer	102 237	199 471	-97 234
Divers	10 148	141 552	-131 404
Jetons de présence à payer	37 013	32 950	4 063
TOTAUX	84 298 625	87 293 826	-2 995 201

VI.7 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2019 à 194 710 984 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
Emprunts échus et à moins d'un an			
• Echéances en principal à moins d'un an	5 183 160	7 420 994	-2 257 834
• Echéances en principal impayées	60 602 573	54 306 682	6 295 891
• Crédits de gestion	38 314 862	27 813 669	10 501 193
• Intérêts courus	58 366 142	56 811 730	1 554 412
S/TOTAL	162 446 737	146 353 075	16 093 662
Banques et autres organismes financiers	32 264 247	33 347 659	-1 083 412
TOTAL	194 710 984	179 700 734	15 010 250

VII NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Le résultat consolidé net négatif de la Société STIP et ses filiales est arrêté à au 31 décembre 2019 à -7 097 333 dinars contre -5 340 107 dinars au 31 décembre 2018, enregistrant une diminution égale à 1 757 226 dinars.

Il correspond à la différence entre les produits et les charges de l'exercice, détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2019		31/12/2018		ECARTS
	MONTANTS	% CA	MONTANTS	% CA	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
- Revenus	63 563 083	99,25%	60 072 025	99,37%	3 491 058
- Autres produits d'exploitation	480 337	0,75%	380 520	0,63%	99 817
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	64 043 420	100,00%	60 452 544	100,00%	3 590 876
CHARGES D'EXPLOITATION					
- Variations des stocks de PF et des encours	8 841 861	13,80%	257 551	13,80%	8 584 310
- Achats d'approvisionnements consommés	37 285 974	58,20%	30 964 253	58,20%	6 301 721
Achats consommés	46 107 835	71,99%	31 221 804	51,65%	14 886 031
- Charges de personnel	17 990 091	28,09%	19 348 194	32,01%	-1 358 103
- Dotations aux amortissements et aux provisions	1 005 193	1,57%	4 646 055	7,69%	-3 640 862
- Autres charges d'exploitation	3 605 925	5,63%	3 422 121	5,66%	183 804
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	68 709 044	107,29%	58 638 174	97,00%	10 070 870
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 665 624	-7,29%	1 814 370	3,00%	-6 479 994
- Charges financières nettes	-3 830 484	-5,98%	-7 085 136	-11,72%	3 254 652
- Produits des placements	35 901	0,06%	6 491	0,01%	29 410
- Autres gains ordinaires	2 642 614	4,13%	349 408	0,58%	2 293 206
- Autres pertes ordinaires	-898 051	-1,40%	-141 054	-0,23%	-756 997
R. DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS	-6 715 643	-10,49%	-5 055 921	-8,36%	-1 659 722
- Impôt sur les sociétés	-381 690	-0,60%	-284 186	-0,47%	-97 504
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-7 097 333	-11,08%	-5 340 107	-8,83%	-1 757 226
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	-7 097 333	-11,08%	-5 340 107	-8,83%	-1 757 226
PARTS MINORITAIRES DANS LE RESULTAT	-192	0,00%	-255	0,00%	64
PARTS MAJORITAIRES DANS LE RESULTAT	-7 097 142	-11,08%	-5 339 852	-8,83%	-1 757 290

Du tableau ci-dessus, il y a lieu de souligner les remarques suivantes :

VII.1. PRODUITS :

VII.1.1 REVENUS :

Le chiffre d'affaires hors TVA du groupe STIP est passé de 60 072 025 D au 31 décembre 2018 à 63 563 083 D dinars au 31 décembre 2019, enregistrant une augmentation égale à 3 491 058 D détaillé comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL			
. Produits finis	34 855 306	36 591 201	-1 735 896
. Marchandises	18 063 451	16 134 758	1 928 693
. Produits intermédiaires et services	97 074	232 514	-135 441
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL	53 015 830	52 958 473	57 357
CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT : Produits finis	10 547 253	7 113 551	3 433 701
.			
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	63 563 083	60 072 025	3 491 058

VII.1.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Ce poste est arrêté au 31 décembre 2019 à 480 337 D contre 380 520 D au 31/12/2018 enregistrant une augmentation égale à 99 818 D détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
. Ventes de déchets	459 953	355 136	104 818
. Produits des activités annexes	0	20 384	-20 384
. Quote-part subventions d'investissement de l'exercice	5 000	5 000	0
. Autres produits	15384	0	15 384
TOTAUX	480 337	380 520	99 818

VII.2. CHARGES D'EXPLOITATION :

VII.2.1. ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2019 à 37 265 973 dinars contre 30 964 253 dinars au 31 décembre 2018, enregistrant une augmentation égale à 6 301 721 dinars, détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
. Achats d'approvisionnements	28 607 184	2 676 983	25 930 201
. Achats de fournitures et matières consommables	5 378 862	3 270 189	2 108 673
. Achats non stockés	5 510 029	4 577 135	932 894
. Variation de stocks matières premières et fournitures	-2 060 409	5 929 067	-7 989 476
. Achats de marchandises	101 807	11 368 672	11 176 676
. Variation de stocks marchandises	-361 589	142 307	-503 896
TOTAL ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	37 265 973	30 964 253	6 301 721

VII.2.2. MARGE COMMERCIALE :

La marge brute réalisée en 2019 est arrêtée à 17 455 248 D contre 28 850 221 D en 2018 enregistrant une baisse égale à 11 394 972 D.

Rapportée au chiffre d'affaires de l'exercice, elle représente 31,90 % en 2019 contre 48,23 % à la clôture de l'exercice précédent, ainsi qu'il résulte du tableau ci-après :

(En Dinars)

LIBELLES	2019	2 018	ECARTS
Revenus	63 563 083	60 072 025	3 491 058
Variation des stocks de produits finis et des encours Production	-8 641 861	-257 551	-8 584 310
	54 721 222	59 814 474	-5 093 252
Achats d'approvisionnements consommés	37 265 973	30 964 253	6 301 721
Marge brute	17 455 248	28 850 221	-11 394 972
% par rapport à la production	31,90%	48,23%	

Cette baisse de marge découle d'évènements internes et externes dont essentiellement :

- 1 Les difficultés de trésorerie de la STIP entraînant des difficultés d'approvisionnement en matières premières à des coûts optimum engendrant la baisse de la production pour ruptures de stocks et l'augmentation de la consommation énergétique au KG de produits finis.
2. L'augmentation entre 2018 et 2019 des prix du fuel et de l'électricité à l'échelle nationale respectivement de 16.72% et 21.79%.

VII.2.3 CHARGES DU PERSONNEL :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2019 à 17 990 091 dinars contre 19 348 194 dinars au 31 décembre 2018, soit respectivement 28.1% et 32% du chiffre d'affaires, enregistrant une diminution égale à 1 358 104 dinars, détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
. Salaires	15 039 265	16 015 353	-976 088
. Charges sociales	2 745 914	3 344 042	-598 128
. Autres charges sociales	202 398	-11 200	213 598
. Fonds social	2 514	0	2 514
Total	17 990 091	19 348 195	-1 358 104

VII.2.4 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2019 à 1 005 193 dinars contre 4 646 055 dinars au 31 décembre 2018, enregistrant une diminution égale à 3 640 862 dinars, détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 944 933	2 011 741	-66 808
DOTATIONS AUX PROVISIONS			
. Dotations aux provisions pour risques et charges	315 796	830 807	-515 011
. Dotations aux provisions pour stocks	0	24 432	-24 432
. Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	2 992 183	5 402 127	-2 409 944
. Dotations aux provisions des autres actifs courants	1 137	88 235	-87 098
. Dotations aux provisions des éléments financiers	0	308	-308
. Dotations aux provisions pour dépréciation des titres participation	0	290 411	-290 411
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 309 116	6 636 320	-3 327 204
REPRISES DE PROVISIONS			
Reprise sur provisions pour dépréciation des stocks	-25978,386	-955	-25 023
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-2 080 546	-94 872	-1 985 674
Reprise sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-117 181	0	-117 181
Reprise sur provisions pour risques et charges	-2 025 150	-3 906 179	1 881 029
TOTAL REPRISES DE PROVISIONS	-4 248 856	-4 002 006	-246 850
PROVISIONS NETTES	-939 740	2 634 314	-3 574 054
TOTAL	1 005 193	4 646 055	-3 640 862

VII.2.5 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2019 à 3 605 925 dinars contre 3 422 121 dinars au 31 décembre 2018, enregistrant une augmentation égale à 183 804 dinars, détaillée comme suit :

(En Dinars)			
LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)			
. Location & charges locatives	141 337	104 550	36 787
. Entretien et réparations	299 338	178 971	120 368
. Primes d'assurances	894 253	1 225 808	-331 553
. Autres	200 680	148 185	52 515
SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)	1 535 606	1 657 492	-121 886
AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION			
. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	508 859	488 032	20 827
. Publicités et propagandes	152 988	-39 150	192 138
. Frêts et transport sur ventes	126 592	7 482	119 109
. Voyages et déplacements	101 378	70 400	30 978
. Missions et réception	54 184	96 652	-42 468
. Frais postaux et de télécommunication	86 198	81 870	4 328
. Commissions bancaires et de Factoring	521 955	581 943	-59 988
. Formations professionnelles	60 138	67 158	-7 019
. Dons et subventions	5 950	13 116	-7 166
. Divers	8 988	4 000	4 988
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION	1 627 223	1 371 503	255 721
IMPOTS ET TAXES	443 095	393 126	49 970
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3 605 925	3 422 121	183 804

VII.2.6. CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2019 3 830 484 D contre 7 085 136 D à la fin de l'exercice 2018 enregistrant une baisse égale à 3 254 653 D soit -45.94% détaillée comme suit :

(En Dinars)			
LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018	ECARTS
. Intérêts sur emprunts	1 558 906	2 449 409	-890 503
. Intérêts sur crédits de gestion	620 192	3 672 804	-3 052 612
. Intérêts et Pénalités de retard	3 077 896	2 501 167	576 729
. Pertes de Change	1 424 921	4 161 062	-2 736 142
. Gains de Change	-2 822 788	-5 680 588	2 857 820
. Autres produits financiers	-28 663	-18 717	-9 946
	3 830 484	7 085 136	-3 254 653

VII.2.7. AUTRES PERTES ET AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Ces postes respectivement arrêtés au 31 décembre 2019 à 898 051 D et 2 642 614 D totalisant un gain net égal à 1 744 563 D.

VII.2.8. IMPOT SUR LES SOCIETES :

L'impôt sur les sociétés est arrêté au 31 Décembre 2019 à 381 690 D contre 284 186 au 31 décembre 2018 enregistrant une augmentation égale à 97 504 D.

VII.2.9. RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

Le résultat net de l'exercice est arrêté à -7 097 333 dinars contre -5 340 107 dinars au 31 décembre 2018, enregistrant une diminution égale à 1 757 226 dinars.

VIII. ENGAGEMENTS HORS BILANS :

Les engagements hors bilans sont arrêtés au 31/12/2019 à 375 412 492 D détaillés comme suit :

LIBELLES	MONTANTS
ENGAGEMENTS DONNES	
- HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS	336 151 810
- EFFETS ESCOMPTEES :	14 322 031
CAUTIONS RECUES	5 900 000
CAUTIONS RECIPROQUES	19 038 651
TOTAL ENGAGEMENTS HORS BILAN	375 412 492

Le détail des engagements par catégories se présente comme suit :

VIII.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

VIII.1.1. HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS

(En Dinars)

CREDITS	1-TF N°40372 Soussse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6. FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
BNA								
10 000 000	10 000 000		10 000 000				10 000 000	10 000 000
10 000 000							10 000 000	10 000 000
8 538 600	8 538 600		8 538 600				8 538 600	8 538 600
7 310 000			7 310 000			7 310 000	7 310 000	7 310 000
7 022 500			7 022 500					7 022 500
7 000 000	7 000 000		7 000 000				7 000 000	7 000 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
5 000 000	5 000 000		5 000 000			5 000 000	5 000 000	5 000 000
5 000 000						5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 900 000	4 900 000						4 900 000	4 900 000
4 900 000							4 900 000	4 900 000
3 400 000	3 400 000		3 400 000			3 400 000	3 400 000	3 400 000
1 462 500	1 462 500							1 462 500
1 400 000	1 400 000		1 400 000					1 400 000
1 102 500	1 102 500							1 102 500
950 000	950 000							950 000
625 000	625 000							625 000
382 500	382 500							382 500
200 000	200 000		200 000			200 000	200 000	200 000
200 000							200 000	200 000
84 393 600	49 961 100	0	49 871 100	0	0	20 910 000	66 448 600	84 393 600
STB								
636 000	636 000							636 000
690 000	690 000							690 000
1 085 000	1 085 000							1 085 000
350 000	350 000							350 000
2 000 000	2 000 000			2 000 000			2 000 000	2 000 000
1 865 000	1 865 000							1 865 000
7 737 000	7 737 000							7 737 000
1 160 000	1 160 000			1 160 000				1 160 000
490 000	490 000							490 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
9 000 000	9 000 000			9 000 000		9 000 000	9 000 000	9 000 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 265 000	3 265 000			3 265 000			3 265 000	3 265 000
8 673 000	8 673 000			8 673 000			8 673 000	8 673 000
11 042 000	11 042 000			11 042 000		11 042 000		11 042 000
200 000	200 000							200 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000	11 000 000
BDET								
3 700 000	3 700 000							3 700 000
77 893 000	77 893 000	0	11 000 000	56 140 000	0	41 042 000	43 938 000	77 893 000
BH								
18 580 000	18 580 000		18 580 000			18 580 000		18 580 000
10 986 666	10 986 666		10 986 666			10 986 666		10 986 666
17 650 000	17 650 000			17 650 000	17 650 000			17 650 000
47 216 666	47 216 666	0	29 566 666	17 650 000	17 650 000	29 566 666	0	47 216 666

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénomme ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénomme Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénomme STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénomme AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénomme FORCE DU PNEU	6.FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
BS								
8 250 000	8 250 000					8 250 000	8 250 000	8 250 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
4 640 000	4 640 000							4 640 000
2 880 000						2 880 000	2 880 000	2 880 000
2 195 000						2 195 000		2 195 000
2 000 000	2 000 000						2 000 000	2 000 000
1 000 000	1 000 000					1 000 000	1 000 000	1 000 000
1 000 000	1 000 000						1 000 000	1 000 000
1 000 000							1 000 000	1 000 000
36 165 000	16 890 000	0	0	0	0	14 325 000	29 330 000	36 165 000
UIB								
4 600 000	4 600 000						4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
4 600 000							4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
2 880 000	2 880 000						2 880 000	2 880 000
4 000 000	4 000 000					4 000 000	4 000 000	4 000 000
21 840 000	11 480 000	0	0	0	0	4 000 000	21 840 000	21 840 000
BFT								
1 760 000	1 760 000							1 760 000
3 890 000	3 890 000	3 890 000						3 890 000
3 000 000	3 000 000					3 000 000	3 000 000	3 000 000
6 531 151				6 531 151				6 531 151
15 181 151	8 650 000	3 890 000	0	6 531 151	0	3 000 000	3 000 000	15 181 151
ATB								
4 000 000	4 000 000						4 000 000	4 000 000
3 050 000	3 050 000					3 050 000	3 050 000	3 050 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
14 350 000	7 050 000	0	0	0	0	3 050 000	14 350 000	14 350 000
BTK + BTKD								
892 393	892 393					892 393		892 393
5 770 000	5 770 000							5 770 000
6 000 000	6 000 000					6 000 000		6 000 000
12 662 393	12 662 393	0	0	0	0	6 892 393	0	12 662 393
AMEN BANK								
7 000 000	7 000 000					7 000 000		7000000
1 200 000	1 200 000							1200000
1 200 000	1 200 000							1200000
850 000						850 000	850 000	850 000
10 250 000	9 400 000	0	0	0	0	7 850 000	850 000	10 250 000
UBCI								
6 000 000							6 000 000	6 000 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
10 000 000	0	0	0	0	0	0	10 000 000	10 000 000
BIAT								
2 500 000	2 500 000					2 500 000	2 500 000	2 500 000
2 500 000	2 500 000	0	0	0	0	5 000 000	2 500 000	2 000 000
336 151 810	346 903 1599	3 890 000	90 437 766	80 321 151	17 650 000	132 136 059	192 256 600	336 151 810

VIII.1.2. EFFETS ESCOMPTEES

CLIENTS	MONTANTS
SOMACOP	6 306 457
SOCIETE JOMAA SA	3 037 199
STPCI	2 119 313
SOCIETE AFRICAINE DISTRIBUTION	989 884
COMET	346 783
TUNICOM	345 278
CSPD	208 080
SICAME	167 477
ICAR	157 535
SCP	150 493
BECHIR LOUATI	140 000
ETS KHALFALLAH	123 532
STE JOMAA INTERN.	118 450
SETCAR	41 883
STAFIM INDUST.	27 449
SIMMA	24 791
SITAR	17 427
TOTAL	14 322 031

VIII.2. ENGAGEMENTS RECUS :

CLIENTS	MONTANTS	OBSERVATIONS
Abdelmajid BEJAOUI SPG STPCI	2 000 000	Enregistré à la recette des finances cité Mahrajène Tunis le 25/08/2004 sous le n° 04606604 (Copie)
Ridha KHLIF GROS PNEUS SPG	400 000	Enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 28/08/2004 sous le n° 04600705
Mongi DAMMAK CSPD	1 000 000	Signature légalisée à Sfax le 04/10/2005 (Copie)
Bechir LOUATI	1 000 000	Enregistré à la REAS 1 ^{er} Bureau-Tunis le 17/10/2005 sous le n° 5607406
Mondher ELGHALI TUNICOM	500 000	Enregistré à la recette des finances Rue de Paradis-Ariana le 16/07/2014 sous le n° 14606444
Ahmed SAHNOUN SNP	1 000 000	Enregistré à la recette des finances le 22/10/2002 sous le n° 02604721 (copie)
TOTAL GENERAL	5 900 000	

VIII.3. CAUTIONS RECIPROQUES		
		(En Dinars)
DESIGNATION	MONTANTS	OBSERVATIONS
CAUTIONS DOUANIERES	5 900 907	
CAUTIONS DOUANIERES	1 362 510	
AUTRES CAUTIONS DOUANIERES	500 000	DOUANE MISE A LA CONSOMMATION
TRANSTU	61 134	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE)
OMPP	300	
LETTRES DE GARANTIE	111 800	
SNCFT	12 000	GARANTIE
CNAM	90 000	
ABDELKADER DRIDI	1 000 000	STB
ABDELKADER DRIDI	1 000 000	BH
SIOC	1 000 000	BH
AFRICA HOLDING	1 000 000	BH
SOMACOP	1 000 000	STB
TOTAL	19 038 651	

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE
PNEUMATIQUES « STIP » SA.
BOULEVARD DE LA TERRE CENTRE URBAIN NORD
BP N°77 TUNIS. 1003 EL KHADRA

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale en date du 26 octobre 2017, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers consolidés de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I.1. Opinion :

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques** comprenant le bilan, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes arrêtés au 31 décembre 2019.

Ces états financiers consolidés font apparaître un total net de bilan égal à 78 301 176 D, un résultat net déficitaire égal à - 7 097 142 D et des flux d'exploitation négatifs de -1 850 601 D. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration sur la base des éléments disponibles et ce dans un contexte évolutif de la crise sanitaire lié au COVID-19.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la STIP au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie au titre de l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

I.2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.3. Questions clés d'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doit être communiquées dans notre rapport :

Evaluation des créances clients au 31 décembre 2019 :

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant brut égal à 56 578 563 D dont des créances douteuses pour un montant de 42 871 060 D provisionnées à hauteur de 31 617 331 D.

Le reliquat des créances douteuses non provisionnées soit 11 253 729 D Correspond aux ristournes dues à ces clients à fin 2019, figurant au passif du bilan sous la rubrique Autres passifs courants pour le même montant.

Dans le cadre de l'évaluation de l'irrécouvrabilité de ces créances, la Société a déterminé la dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen de la situation juridique des clients, la revue de l'ancienneté des créances, l'historique des encaissements (y compris les encaissements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ou accords de paiements ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des principaux créanciers).

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

Compte tenu de ce qui précède, les provisions ainsi constituées correspondent à la meilleure estimation du management du risque éventuel sur les clients de la STIP.

Marge commerciale :

La marge brute réalisée par la STIP en 2019 est arrêtée à 17 455 248 D contre 28 850 221 D en 2018 soit respectivement 31.90% et 48.23% de chiffre d'affaires de l'exercice enregistrant une baisse égale à 11 394 972 D soit 16.33% du chiffre d'affaires de l'exercice. Une procédure d'audit particulière a été appliquée ; les conclusions ont été discutées avec la direction générale, le conseil d'administration et le comité d'audit. Il en ressort que cette baisse découle d'événements internes et externes dont essentiellement :

1. Les difficultés de trésorerie de la STIP entraînant des difficultés d'approvisionnement en matières premières à des coûts optimum engendrant la baisse de la production pour ruptures de stocks et l'augmentation de la consommation énergétique au KG de produits finis.
2. L'augmentation entre 2018 et 2019 des prix du fuel et de l'électricité à l'échelle nationale respectivement de 16.72% et 21.79%.

I.4. Paragraphes d'observations :

I.4.1. En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2019, les capitaux propres ont été arrêtés au 31/12/2019 à - 235 977 728 D soit 242 289 469 D en deçà de la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

I.4.2. Au 31 Décembre 2019, le passif exigible à court terme de la STIP totalise 287 602 789 D contre un actif net égal à 78 301 176 D soit 27,23% du passif exigible, ce qui ne peut permettre à la STIP de faire face à tous ses engagements financiers.

I.4.3. L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par la STIP afin de réguler le cours boursier.

Au 31 Décembre 2019, la STIP détenait encore 32 845 de ses titres figurant au niveau des états financiers pour 325 724 D.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N°94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

I.4.4. Depuis le mois de Mars 2020, un événement majeur s'est produit à savoir la propagation de la pandémie COVID-19 (coronavirus). Il s'agit d'un événement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier sur l'activité et la situation financière de la société ne peut être faite.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

I.5. Rapport de gestion du Conseil d'administration :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de la Société.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de la signaler.

Mais nous n'avons rien à signaler à cet égard.

I.6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés :

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

I.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous devons procéder à des vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception, de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

II.2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes consolidés de la Société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 02 DECEMBRE 2020

Les Commissaires aux comptes

Nejiba CHOUK
Directeur Général
CABINET NEJIBA CHOUK

Hassen BOUITA
Directeur Associé
F M B Z - KPMG TUNISIE

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. OPERATIONS RELATIVES AUX NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES :

En application du paragraphe II-1 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, sont soumises à autorisation préalable du conseil d'administration :

« Toute convention conclue directement ou par personne interposée, entre la société d'une part et le président du conseil d'administration, son administrateur délégué, son directeur Général, l'un de ses directeurs Généraux adjoints, l'un de ses administrateurs ou l'un des actionnaires personne physique y détenant directement ou indirectement une fraction de droit au vote supérieure à 10%, ou la société la contrôlant au sens de l'article 461 du code des sociétés commerciales, d'autre part ».

Dans ce cadre, nous vous reportons sur les opérations suivantes :

I.1. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'OUVRAGES EN CAOUTCHOUC (SIOC) :

Votre société a réalisé au cours de l'exercice 2019 avec la société SIOC dont Monsieur Abdelkader DRIDI est président directeur général, un chiffre d'affaires TTC non encore réglé égal à 14 764 D.

I.2. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TAP :

Votre sous filiale SOMACOP PLUS a signé en 2019 un contrat de location qui débute le 01 octobre 2019 avec la société TAP, dont le gérant-associé est Monsieur Abdelkader DRIDI pour un montant mensuel égal à 1 000 D HTVA. Au 31 décembre 2019, le solde impayé est arrêté à 3 035 D.

II. POURSUITE DES CONVENTIONS ANTERIEURES A 2019 :

L'exécution des conventions suivantes autorisées au cours des exercices antérieurs et poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 a évolué comme suit :

II. 1. OPERATIONS AVEC Mr ABDELKADER DRIDI, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STIP :

Le compte courant créditeur de Monsieur Abdelkader DRIDI ouvert sur les livres de la STIP suivant autorisation du Conseil d'Administration en date du 02/11/2016 est ramené de 1 020 633 dinars en 2018 à 896 632 au 31 décembre 2019.

La garantie personnelle non rémunérée de Monsieur Abdelkader DRIDI, accordée en 2016 à la BH en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP a été maintenue au 31 décembre 2019 à 3 000 000 D.

La garantie personnelle non rémunérée de Monsieur Abdelkader DRIDI accordée à la STB en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP en 2016 arrêtée à 5 000 000 D a été maintenue au 31 décembre 2019.

II.2. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE AFRICA HOLDING :

Le compte courant créditeur de la société AFRICA HOLDING (principal actionnaire de la STIP) ouvert sur les livres de la STIP suivant autorisation du Conseil d'administration en date du 02/11/2016 arrêté à 1 001 000 dinars au 31 décembre 2018 a été maintenu au 31 décembre 2019.

II.3. OPERATIONS AVEC LA SMTP (FILIALE MAROCAINE DE LA STIP) :

Au cours de l'exercice 2019 aucune opération commerciale avec la SMTP n'a été réalisée.

Il est à rappeler que suite à l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire de la SMTP par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, la STIP a constaté en 2017 des provisions pour couvrir la totalité des comptes de la SMTP détaillés comme suit :

--

- La Participation de la STIP au capital de SMTP arrêtée au 31 décembre 2019 à 4 508 355 D soit 65% du capital social.

- Le solde client débiteur égal à 20 312 953 D provisionné à concurrence de 11 349 542 dinars ; le reliquat, soit 8 963 411 D, correspond aux ristournes accordées et non encore payées à la SMTP enregistrées au passif du bilan.

- Le solde « débiteur divers SMTP » est égal à 5 755 147 MAD soit 1 676 359 D correspondant à des intérêts de retard et des frais divers restants dus à la date de l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire.

- Enfin le compte « créiteurs divers SMTP », présente un solde égal à 357 482,17 MAD soit 93 367 D, correspondant à la quote-part de la STIP dans les frais d'enregistrement supportés par SMTP du contrat de cession de ses parts dans la société MAAP.

Aucun avancement du dossier judiciaire n'a été constaté en 2019.

II.6. EMPRUNTS NON COURANTS CONTRACTES PAR LA STIP :

Les emprunts non courants antérieurs à 2017 obtenus auprès de divers établissements de crédits font l'objet depuis 2018 de négociations dans le cadre d'accords transactionnels en cours de finalisation.

Les intérêts et les intérêts de retard enregistrés au cours de l'exercice 2019 ont été respectivement arrêtés à 1 558 456 D et 413 747 D.

III. OPERATIONS SOUMISES A AUTORISATION, APPROBATION ET AUDIT :

En application des dispositions du paragraphe II-5 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, toutes obligations et engagements pris vis-à-vis du Président Directeur Général et des membres du conseil d'administration relatifs aux éléments de rémunérations, indemnités et avantages qui leur sont attribués sont soumis à l'autorisation du conseil d'administration, à l'approbation de l'assemblée générale et à l'audit des commissaires aux comptes.

Du PV du conseil d'administration en date du 07/07/2016, il appert que Monsieur Abdelkader DRIDI, PDG de la société puis Président du Conseil d'administration a renoncé à toute rémunération de la part de la STIP.

Monsieur Hassen Alaya, administrateur et Directeur Général de la société a reçu au cours de 2019 la somme de 45 000 D au titre de règlement du solde des honoraires de « chargé de fonctions » arrêtés à 63 000 D au titre de l'exercice 2018. La rémunération brute de Monsieur Hassen Alaya au titre de l'exercice 2019 est arrêtée à 85 581 D.

La rémunération brute de Monsieur Montassar DRIDI, vice-président du conseil d'administration, au titre de l'exercice 2019 est arrêtée à 203 180 D.

La société ASY TRADING ou Monsieur Ali LABIADH, actionnaire et administrateur dans votre société et également associé dans La société ASY TRADING, a réalisé au cours de l'exercice 2019, un chiffre d'affaires égal à 1 083 007 D totalement réglé en 2019.

IV. OPERATIONS INTERDITES :

En application du paragraphe III de l'article 200 du code des sociétés commerciales, il est interdit au Président du conseil, au Directeur Général et aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux conjoints, ascendants, descendants et toute personne interposée au profit de l'un d'entre eux, de contracter sous quelque forme que ce soit, des emprunts avec la société, de se faire consentir par elle une avance, un découvert en compte courant ou autrement, ou d'en recevoir des subventions ainsi que de se faire cautionner ou avaliser par elle, leurs engagements envers les tiers sous peine de nullité du contrat.

Au cours de l'exercice 2019, nous n'avons relevé aucune opération entrant dans ce cadre.

Fait à Tunis, le 02 DECEMBRE 2020

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nejiba CHOUK
Directeur Général
CABINET NEJIBA CHOUK

Hassen BOUAITA
Directeur Associé
F M B Z - KPMG TUNISIE